



ASSEMBLEE GENERALE 2023

Vendredi 15 septembre à St-Lô, bowling « Le Macao », 19 h 00

Ordre du jour :

- Rapport moral du Président (Thierry Canteux)
- Bilan financier 2022-2023 (Thierry Houy)
- Bilan sportif 2022-2023 (Bernard Levesque, documents de Patrice Guillouf)
- Tarifs 2023-2024
- Budget Prévisionnel 2023-2024 (Thierry Houy)
- Calendrier Fédéral 2023-2024 (présentation des modifications par Bernard Levesque)
- Championnat des Clubs (bilan, prévisions d'engagements d'équipes)
- Liges (bilan par Alain Gadais)
- Renouvellement du Comité Directeur par l'AG (*)
- Renouvellement du Bureau par le nouveau Comité Directeur
- Questions diverses

(*) Comité Directeur sortant :

Président : Thierry Canteux
Vice-président : Lucien Poirot
Secrétaire : Bernard Levesque
Trésorier : Thierry Houy
Membres : Françoise Clavier, Nicolas Delafosse, Alain Gadais, Lucie Gadais,
Denis Lecarpentier, Guy Mercier, Virginie Métivier, Anne-Gaëlle Morel.

Possibilité de restauration au bowling à l'issue de la réunion.

LICENCES : Les demandes de licences ont été adressées aux licenciés par messagerie début juillet. Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, il faut les imprimer et les retourner à Bernard Levesque, ou les déposer au Macao en ayant pris soin de les signer et de corriger les coordonnées si elles ont changé. Le montant de la cotisation a été fixé à 72,50€ (adulte).

Il est rappelé que le certificat médical (qui n'est plus sur la demande) est obligatoire dès lors qu'il n'y en a pas eu un de fourni lors des demandes 2021-2022 et 2022-2023. Il est valable 3 ans.

Depuis qu'elles sont enregistrées directement par les clubs dans l'Intranet de la FFBSQ, il n'y a plus nécessité d'avoir une copie de sa demande pour participer à une compétition (les arbitres disposent d'un listing des licences validées, visibles dans ce fichier le lendemain sauf dimanche et lundi). Dès qu'elles seront disponibles, les licences définitives, dématérialisées, seront transmises à chacun, toujours par messagerie.

DEPLACEMENTS : D'une part, nous bénéficions de l'excellent suivi de Patrice Guillouf, d'autre part cette fonctionnalité est de nouveau présente dans l'Intranet de la FFBSQ. Il n'est plus nécessaire de faire appel à chacun pour reconstituer ce récapitulatif qui sert notamment pour les demandes de subventions. Vous pouvez vous y référer pour constituer les justificatifs concernant vos demandes de déductions d'impôts.

POUVOIR

A remettre à un licencié des Bad Boys Saint-Lô de son choix.

Je soussigné

donne pouvoir à

afin de me représenter et de prendre part en mon nom aux votes et délibérations lors de l'Assemblée Générale des Bad Boys Saint-Lô du 15 septembre 2023.

Fait à : le :
Signature :